

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du **3 novembre 2015**, a adopté la résolution **no 303-11-2015**.

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenu des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**, qui se tiendront le **mardi** et débiteront à **19 h 30** :

- | | |
|------------------------------|----------------------------------|
| - 5 janvier | - 5 juillet |
| - 2 février | - 2 août |
| - 1^{er} mars | - 6 septembre |
| - 5 avril | - 4 octobre |
| - 3 mai | - 1^{er} novembre |
| - 7 juin | - 6 décembre |

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 2 décembre 2015.

Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le deuxième jour du mois de décembre deux mille quinze, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2 décembre 2015.

Martine Lafond, directrice générale et
secrétaire-trésorière